

FRANCOISE GRIMARD
DES QUAIRELLES 19
5650 WALCOURT
BELGIQUE

Bruxelles, le 22/03/2023

Intermédiaire d'assurances : SA BUREAU WERION
RUE DE LA MONTAGNE 14
5650 WALCOURT

Votre référence :

Décompte de frais : 1491823401

N° de police : 269823241

Echéance principale : 01/07/2023

Concerne : décompte de vos frais médicaux

Cher client,

Veillez trouver en annexe le décompte détaillé des frais médicaux qui nous ont été transmis.

Vous trouverez une explication détaillée de ce document de décompte sur votre portail personnel My DKV. Si vous avez encore des questions, veuillez consulter notre site dkv.be pour plus d'informations.

Bien à vous,



Wim Mariën
Head of Claims
DKV Belgium

Destinataire du paiement 1 A

- Montant: € 0,00
- Paiement à: GRIMARD FRANCOISE
- Référence:
- IBAN: BE43750659390301
- BIC: AXABBE22

Couvertures concernées

Plan Maladies Graves (frais médicaux ambulatoires)

Nous mettons des services digitaux à votre disposition pour vous simplifier la vie :

- **My DKV** : votre portail personnel en ligne sur lequel vous pouvez consulter tous vos remboursements et introduire facilement vos frais médicaux de manière sécurisée.
- La **DKV App** avec laquelle vous pouvez rapidement nous envoyer tous vos frais médicaux.
- Le service **AssurPharma** grâce auquel vos attestations de la pharmacie nous sont envoyées automatiquement de manière digitale.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces services et nos autres services digitaux ? N'hésitez pas à consulter notre site [dkv.be](https://www.dkv.be).

Si vous souhaitez que DKV transfère vos décomptes de frais médicaux établis dans le cadre de votre (vos) contrat(s) individuel(s) à votre (vos) intermédiaire(s) d'assurance, vous devez donner à DKV votre consentement explicite via votre portail personnel My DKV.

Assuré: 4 FRANCOISE GRIMARD

Code INAMI	Description	Du	Au	Montant de base	Intervention mutuelle	Autres couvertures	Non couverts	Résultat	Montant remboursable	Franchise	Montant indemnisé	Couverture	Plus d'info	Pour
1 2657641	PROGRAFT CAPS 100 X 1 MG UD	18/02/23	18/02/23	-100,13	0,00	0,00	0,00	-100,13	-40,05	0,00	-40,05	Maladie grave		1A
2 2657633	PROGRAFT CAPS 100 X 0,5 MG UD	18/02/23	18/02/23	-63,01	0,00	0,00	0,00	-63,01	-25,20	0,00	-25,20	Maladie grave		1A
				-163,14	0,00	0,00	0,00	-163,14	-65,25		-65,25			

Autres communications

0011 Nous sommes au regret de vous informer que notre précédent décompte de frais datant du 08/03/23 n'était pas correct et a été rectifié.

Nous traitons chaque dossier avec le plus grand soin et la plus grande attention. Il arrive néanmoins, malgré tous nos efforts, que certaines opérations ne se déroulent pas comme nous le souhaitons. En effet, le montant à charge du patient est de 0 € pour le produit PROGRAFT.

Nous vous remercions pour votre honnêteté et vous présentons toutes nos excuses pour le désagrément éventuel de cette situation.

- Suite à cette correction, nous constatons qu'un montant de 65.25 € reste en notre faveur. Pouvons-nous donc vous demander de verser ce montant sur notre compte bancaire BE54 3101 0027 0097, en mentionnant votre numéro de police

Vous avez des questions ? Consultez nos questions fréquemment posées ou contactez-nous via le formulaire disponible sur dkv.be.

9000 Concerne: Votre formulaire de contact du 17/03/23

Nous accusons bonne réception de votre envoi. Malheureusement nous n'intervenons pas dans les frais d'aménagement en cas de mobilité réduite.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,